

MINISTÈRE DES MINES
ET DE LA GÉOLOGIE

CABINET

B.P 2474 Tél : 81.02.96
FAX : (242) 81.25.90

E-mail : ministeredesmines@yahoo.fr

N° 000050 /MMG-CAB/DEP^{en}

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité * Travail * Progrès

Brazzaville, le 25 FEV 2014

Le Directeur de Cabinet

Monsieur le Représentant Résident a.i du
Programme des Nations Unies pour le
Développement (PNUD).

Brazzaville

Objet : lettre de transmission.

Monsieur le Représentant Résident,

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, une copie de notre commun plan de travail annuel (PTA), concernant l'exercice 2014, approuvé par Monsieur le ministre des mines et de la géologie

Tout en espérant que les produits y prévus seront livrés d'ici la fin de l'année,

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Représentant Résident, l'expression de ma considération distinguée.



Jean Pierre NGASSAKI. -



République du Congo



Au service
des peuples
et des nations

Plan de Travail Annuel 2014

Pays: République du Congo

Ministère des Mines et de la Géologie

Titre: Appui au développement durable de l'artisanat minier.

UNDAF Effet: D'ici 2018, les institutions et les populations, notamment les femmes, appliquent les politiques de gestion d'un environnement durable intégrant les mesures d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques

Effet CP/CPAP : Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient

Résultat 2014(s): La réglementation du secteur de l'artisanat minier est effective, les artisans miniers sont organisés en coopérative, utilisent les moyens de production performants et protègent mieux l'environnement

Partenaires de réalisation: Ministère des Mines et de la Géologie

Parties responsables: Direction des Etudes et de la Planification ; Direction Générale des Mines,

Brève Description


Ce plan de travail vise à contribuer à la réalisation de l'effet suivant du programme pays 2014-2017 : « Protection de l'environnement et promotion d'un développement durable, inclusif et résilient ».

Cette contribution se fera à travers la livraison de produit ci-après : « i) **Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé et les artisans sont structurés en filières afin d'assurer la durabilité environnementale** ». Le PNUD Congo interviendra dans le cadre de l'opérationnalisation de la politique sectorielle du gouvernement, en soutenant spécifiquement la reconnaissance et la prise en compte du sous-secteur de l'artisanat minier dans la stratégie nationale. Il intervient en synergie avec d'autres projets qui se déploient dans les zones pilotes retenues, notamment les projets mangroves avec la FAO ; TRIDOM avec l'UNOPS et NZambi avec le secteur privé. Il s'agira également d'organiser les exploitants en groupements de producteurs afin de mutualiser les moyens de production. La mise en œuvre, le suivi et l'évaluation seront basés sur les procédures et les engagements respectifs du Gouvernement et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) figurant dans le Plan d'Action pour la mise en œuvre du Programme pays (CPAP) 2014-2018.

Programme Period:	2013-2014
Key Result Area (Strategic Plan):	Protection de l'Environnement et développement Durable inclusif et résilient
Atlas Award ID:	00045154
Start date:	Janvier 2014
End Date:	Décembre 2014
Management Arrangements:	NIM

Montant total nécessaire:	USD 840 000
Montant total mobilisé :	USD 800 000
Apport (PNUD):	USD 40 000
Gouvernement :	USD 800 000
Gap :	USD 00

Agreed by Ministre des Mines et de la Géologie: 

Agreed by UNDP: Représentant Résident a.i. 

Annual work plan

Année 2014 Secteur : Mines et Géologie

RESULTATS ATTENDUS 2013	Indicateurs	Activités planifiées	Cadre chronologique				Budget planifié			
			Q1	Q2	Q3	Q4	parties responsables	Source de fonds	Description dans le budget	Montant en USD
<p><i>Résultat 2014</i> : Le sous-secteur de l'artisanat minier est réglementé et les artisans miniers sont organisés en coopérative, utilisent les moyens de production performants et assurent une meilleure durabilité environnementale</p> <p><i>Indicateurs</i>: 1. Existence des documents réglementant le sous-secteur ; 2. Existence d'une banque de données interactive ; 3. Nombre de documents et d'exemplaires édités ; 4. Nombre de coopératives de production créées avec la participation des femmes; 4. Une structure de gestion du Plan avec du personnel est fonctionnel</p> <p><i>BaseLine</i> : i). Aucun document officiel qui réglemente le sous-secteur; ii) un fichier de recensement des artisans qui date de 2012 ; iii) Existence des manuscrits de la stratégie et d'un Plan d'action de développement l'AM, du diagnostic et du document de recensement. Aucune coopération structurée et formelle ; iv) 1- les exploitants travaillent isolément avec des outils traditionnels 2- les bénéficiaires n'ont aucune compétence sur la gestion d'une coopérative de production ; v) Aucune structure de gestion du programme n'existe au sein du ministère</p>										
<p>Cible 1 : Les documents réglementant le sous-secteur de l'artisanat minier sont disponibles</p> <p>BaseLine : Existence d'une stratégie et d'un Plan d'action de développement l'AM</p>	<p>Indicateurs : 1- nombre de documents produits; 2- Dispositions prises pour la participation effective des femmes</p> <p>Source de vérification : Documents institutionnels et réglementaires</p>	<p>Action1 : Elaborer les TDR et recruter un consultant</p>	X	X			Consultant resp. technique) PNUD (qualité)	GVT	Contribut.	40000
		<p>Action2 : Assurer le suivi de l'élaboration des textes par des rencontres régulières</p>		X			PNUD (qualité) MMG (coordination)	PNUD	Contribut.	5 000
		<p>Action 3 : Mettre en place un comité de relecture</p>		X		X	Consultant resp. technique) PNUD (qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	14000
		<p>Action 3 : organiser l'atelier de validation</p>	X				GVT	Contribut.		
		<p>Action 4: Editer les documents</p>			X	X	PNUD (qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	20000

Handwritten mark

Handwritten mark

<p>Cible 2: la banque de données du secteur de l'artisanat minier est créée et fonctionnelle</p> <p>BaseLine : Un fichier de recensement des artisans datant de 2012 existe</p>	<p>Indicateurs : Existence d'une banque de données</p> <p>Source de vérification : Equipements et personnel en place</p> <p>Rapports de travail de l'équipe</p>	<p>Action1 : prendre une note de création de la structure par le ministère</p>	X	X					MMG	GVT	Contribut.		
		<p>Action2 : Produire les textes réglementant le fonctionnement de la structure (consultant)</p>		X						Consultant resp. technique) PNUD qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	10 000
		<p>Action3 : acquérir du matériel et équipements pour le fonctionnement de la structure</p>			X	X	X			PNUD qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	24000
<p>Cible 3: les documents de stratégie et plan d'action du secteur de l'artisanat minier sont édités en plusieurs exemplaires</p> <p>BaseLine : Existence des manuscrits de la stratégie et d'un Plan d'action de développement l'AM. du diagnostic et du document de recensement</p>	<p>Indicateurs : Nombre d'exemplaires édités par document</p> <p>Nombre d'exemplaires distribués</p> <p>Source de vérification : Rapports édités</p> <p>Liste de distribution des documents</p>	<p>Action1 : publier l'avis de soumission pour contractualisation avec un imprimeur</p>							PNUD qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.		
		<p>Action2 : procéder à l'édition des documents</p>			X				PNUD qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	40000	
		<p>Action3 : procéder à la distribution des documents par l'organisation d'un événementiel</p>			X				PNUD qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	14000	
<p>Cible 4 : 5 coopératives pilotes sont mises en place dans les zones cibles</p>	<p>Indicateur : 1- Nombre de coopératives/groupement mis en</p>	<p>Action1 : Elaborer les TDR et recruter un cabinet</p>		X	X	X		PNUD (qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	200000		

AS

AS

Baseline : 1-les exploitants travaillent isolément avec des outils traditionnels 2- les bénéficiaires n'ont aucune compétence sur la gestion d'une coopérative production		place 2- Nombre de personnes formées Source de vérification : 1-Existence des coopératives 2-Rapports des formations organisées	Action2 : Organiser /structurer les exploitants miniers en groupements / coopératives de production							Consultant resp. technique) PNUD qualité) MMG (coordination)	GVT	Contribut.	50000	
Action3: Evaluer les besoins des groupements/ coopératives				X	X									
Action4 : Equiper les groupements/ coopératives en outils de production				X	X	X	X							170000
Action5: Assurer le suivi des activités			X	X	X	X								5 000
Action 6 : Organiser les ateliers de renforcement des capacités des artisans sur la gestion d'un groupement de production					X	X	X							38000
Action 7 : Mettre en place les comités de gestion des groupements					X	X	X							14000
Action 8 : Former les exploitants sur l'utilisation des nouveaux équipements de production modernes					X	X	X							14000
Action 9 : Appuyer la participation aux formations des cadres du ministère			X	X	X	X								15 000
Action 10 : Organiser des missions d'échange			X	X	X	X								15 000

A

R

Cible 5: Une Unité de gestion du Plan d'action est mise en place et fonctionnelle au sein du ministère Baseligne : <i>Aucune structure de gestion du programme n'existe au sein du ministère</i>	Indicateurs : <i>Une structure de gestion du Plan avec du personnel est fonctionnelle</i> Source de vérification : <i>Note de mise en place de la structure de gestion du Plan</i> <i>Rapports de travail de l'équipe</i>	Action1 : Faire prendre le texte de création de l'Unité par le ministère	X																																					
		Action2 : produire les textes (TDR) régissant fonctionnement et attribution de l'Unité	X																																					
		Action3: Equiper l'Unité en moyens de travail	X	X																																				
		Action4 : Former les membres de l'Unité sur les modalités de gestion des programmes et projets	X	X																																				
		Action5 : Assurer le fonctionnement de l'Unité	X	X	X																																			
TOTAL TRACS																																								
TOTAL GVT'S																																								
TOTAL \$																																								
TOTAL FCFA																																								

*Taux appliqué, \$1=500 FCFA